



COMMUNE DE
BOIS-D'AMONT

ASSEMBLEE COMMUNALE DES COMPTES DU 21 MAI 2024



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DES COMPTES DU 21 MAI 2024

Modification de l'ordre du jour; retrait de :

- 3.2** Approbation d'un **investissement** de CHF 380'000.- pour **l'installation de pavillons scolaires provisoires à proximité de l'école d'Ependes**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DES COMPTES DU 21 MAI 2024

1. **Approbation du procès-verbal** de l'assemblée communale du budget du 4 décembre 2023 (il ne sera pas lu)
2. **Comptes 2023**
 - 2.1 Comptes de résultat
 - 2.2 Comptes d'investissement
 - 2.2.1 Décompte d'investissement de l'**acquisition du bâtiment « Au Village 18 »** à Ependes
 - 2.2.2 Décompte d'investissement de la **rénovation de l'Auberge du Château** à Ependes
 - 2.3 Rapport de l'**organe de révision**
 - 2.4 Rapport de la **commission financière**
 - 2.5 **Approbation**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DES COMPTES DU 21 MAI 2024

3. Modification du budget d'investissement 2024

3.1 Approbation d'un **investissement** de CHF 135'000.- pour la **création d'une canalisation d'eau usée et le remplacement de la canalisation d'eau claire dans le quartier Sur-le-Moulin** à Arconciel

- 4. Approbation du **Règlement communal relatif à la taxe communale sur la plus-value**
- 5. Renouvellement du mandat de **l'organe de révision** pour les exercices 2024 à 2026
- 6. Nomination d'un membre à la **commission de l'aménagement du territoire**
- 7. Informations et **divers**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU BUDGET DU 4 DECEMBRE 2023

Les 99 citoyennes et citoyens présents et habilités à voter ont approuvé les objets suivants :

- Le **budget** 2024 de la commune de Bois-d'Amont
- Planification financière 2025-2029
- L'approbation de **3 investissements** :
 - CHF 88'000.- pour une **amélioration énergétique de l'école d'Arconciel** (fenêtres et luminaires)
 - CHF 70'000.- pour l'**installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la grande salle de l'Auberge des Trois Sapins** à Arconciel
 - CHF 300'000.- pour la **phase de concours** de projets de nouvelles infrastructures communales



APPROBATION

		Budget 2023		Comptes 2023		Diff.
		Charges	Produits	Charges	Produits	
30	CHARGES DE PERSONNEL	1'440'050.00	0.00	1'503'630.00	28'338.00	+35'242.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2'167'724.00	0.00	2'028'835.00	174'400.00	-313'289.00
33	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	888'002	0.00	1'063'557.00	0.00	+175'555.00
34	CHARGES FINANCIÈRES	71'170.00	0.00	125'083.00	0.00	+53'913.00
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	272'498.00	0.00	338'040.00	51'617.00	+13'925.00

Budget 2023			Comptes 2023		Diff.
	Charges	Produits	Charges	Produits	
36 CHARGES DE TRANSFERT	5'783'719.00	0.00	5'917'683.00	0.00	+133'964.00
39 IMPUTATIONS INTERNES	64'013.00	0.00	61'317.00	0.00	-2'696.00
TOTAL DES CHARGES	10'687'176.00		11'038'145.00		+96'614.00

		Budget 2023		Comptes 2023		Diff.
		Charges	Produits	Charges	Produits	
40	REVENUS FISCAUX	0.00	6'181'200.00	77'182.00	6'498'632.00	+240'250.00
42	TAXES	0.00	1'359'920.00	1'001.00	1'416'496.00	+55'575.00
43	REVENUS DIVERS	0.00	0.00	0.00	6'704.00	+6'704.00
44	REVENUS FINANCIERS	0.00	557'090.00	0.00	724'162.00	+167'072.00
45	PRÉLÈVEMENT SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	0.00	55'434.00	0.00	270'217.00	+214'783.00

		Budget 2023		Comptes 2023		Diff.
		Charges	Produits	Charges	Produits	
46	REVENUS DE TRANSFERT	0.00	1'588'215.00	0.00	1'694'546.00	+106'331.0
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	0.00	334'581.00	0.00	380'539.00	+45'958.00
49	IMPUTATIONS INTERNES	0.00	64'013.00	0.00	61'317.00	-2'696.00
TOTAL DES PRODUITS			10'140'453.00		11'306'967.00	+833'977.00
Total des charges		10'687'176.00		11'116'329.00		
Total des produits			10'140'453.00		11'306'967.00	
RESULTAT			546'723.00	190'638.00		+737'361.00

1	ACTIF	27'172'118.00	31.12.2022	26'818'385.00	31.12.2023
100	Disponible	4'670'503.00		3'730'511.00	
101	Créances	3'667'348.00		3'020'905.00	
104	Actifs de régulation	290'236.00		371'412.00	
107	Placements financiers	193'213.00		243'213.00	
140	Immobilisations corporelles (patrimoine administratif)	18'093'067.00		19'238'058.00	
142	Immobilisations incorporelles	185'511.00		142'046.00	
145	Participations, capital social	72'240.00		72'240.00	
146	Subventions d'investissement	0.00		0.00	

2	PASSIF	27'172'118.00	31.12.2022	26'818'385.00	31.12.2023
200	Engagements courants	545'370.00		229'094.00	
201	Engagements financiers court terme	66'372.00		116'372.00	
204	Passifs de régularisation	528'490.00		488'675.00	
206	Engagements financiers long terme	9'685'661.00		9'765'755.00	
208	Provisions à long terme	0.00		0.00	
209	Engagements envers des fonds de capitaux tiers	636'348.00		390'692.00	
290	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	5'680'442.00		5'963'485.00	
291	Fonds	248'041.00		226'861.00	
293	Préfinancements	507'000.00		507'000.00	
295	Réserve liée au retraitement (MCH2)	2'676'648.00		2'342'067.00	
299	Excédent/découvert du bilan	5'568'454.00		6'597'746.00	
	Résultat d'exploitation	1'029'291.00		190'638.00	

- Taux d'endettement net : **39.43%**
 - < 100% bon; 100%-150% suffisant; > 150% mauvais
- Dette nette par habitant : **CHF 1080.15**
 - 0 – 1'000 CHF endettement faible; jusqu'à 2'500 CHF endettement moyen
- Part de charges d'intérêts : **-1.00 %**
 - 0% – 4% bon; 4% - 9% suffisant; >9% mauvais

- Variation des liquidités et placements : - **CHF 939'991.69**

		Budget 2023		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	460'000.00	0.00	381'877.00	0.00
	Arconciel, Complexe communal - Remplacement CAD actuel centre-village avec possibilité d'extension	120'000.00	0.00	26'925.00	0.00
	Rénovation Auberge du Château	340'000.00	0.00	354'952.00	0.00
2	FORMATION	950'000.00	0.00	926'161.00	0.00
	Ependes – Bâtiment scolaire Au Village 18	950'000.00	0.00	926'161.00	0.00
3	SPORT ET LOISIRS	75'000.00	0.00	43'253.00	0.00
	Ependes – Halle polyvalente double	75'000.00	0.00	43'253.00	0.00

Budget 2023			Comptes 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	500'000.00	0.00	266'001.00	0.00
Aménagement chemin piétonnier route de Sales	200'000.00	0.00	125'249.00	0.00
Aménagement Pré du Château	60'000.00	0.00	0.00	0.00
Chemin piéton école Arconciel	35'000.00	0.00	0.00	0.00
Réfection route de Treyvaux, Arconciel et Senèdes	65'000.00	0.00	43'632.00	0.00
Remplacement véhicule édilité par 2 nouveaux	70'000.00	0.00	38'603.00	0.00
Bornes pour véhicules électriques	70'000.00	0.00	58'517.00	0.00

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1'074'000	50'000.00	387'333.00	44'010.00
Réparation conduite d'eau – secteur Chenaillon – Arconciel	0.00	0.00	60.00	0.00
Taxes de raccordement aux ménages privés	0.00	0.00	0.00	9'101.00
Construction collecteur EC – secteur Péloula	207'000.0	0.00	9'742.00	0.00
Assainissement secteur La Dey – Le Pelleret	770'000.0	0.00	377'531.00	0.00
EPE – déplacement du ruisseau sur l'art. 406 RF	97'000.00	0.00	0.00	0.00
Taxes de raccordement aux ménages privés	0.00	50'000.00	0.00	34'909.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	75'000.00	0.00	160'458.00	94'182.00
Réfection chemins agricoles – Arconciel	0.00	0.00	3'488.00	0.00
Extension chemin pédestre forêt Bois de la Molleyre	75'000.00	0.00	156'970.00	94'182.00
TOTAUX	3'144'000.00	50'000.00	2'165'083.00	138'192
Investissement net		2'994'000.00		2'026'891.00

DÉCOMPTÉ D'INVESTISSEMENT DE L'ACQUISITION DU BÂTIMENT « AU VILLAGE 18 » À EPEENDES



DÉCOMPTE D'INVESTISSEMENT DE L'ACQUISITION DU BÂTIMENT « AU VILLAGE 18 » À EPEENDES

	Budget	Décompte	Diff
Acquisition de l'immeuble	900'000.00	900'000.00	0.00
Frais d'acquisition	50'000.00	26'161.00	-23'839
Total CHF	950'000.00	926'161.00	-2.51%

DÉCOMPTE D'INVESTISSEMENT DE LA RÉNOVATION DE L'AUBERGE DU CHÂTEAU À EPEENDES



DÉCOMPTE D'INVESTISSEMENT DE LA RÉNOVATION DE L'AUBERGE DU CHÂTEAU À EPENDES

	Budget initial
Peinture	60'000.00
Sols	30'000.00
Sanitaires	8'000.00
Mobilier	40'000.00
Menuiserie	80'000.00
Multimédia	2'000.00
Ventilation	60'000.00
Gestion de chantier	30'000.00
Arrondi pour divers et imprévus	30'000.00
Total TTC	340'000.00

DÉCOMPTE D'INVESTISSEMENT DE LA RÉNOVATION DE L'AUBERGE DU CHÂTEAU À EPEENDES

	Budget révisé	Comptes 2023
Installations à courant fort	9'144.00	18'700.00
Installations CVS	33'842.00	37'838.00
Installations sanitaires	22'816.00	28'300.00
Plâtrerie-peinture	70'905.00	85'818.00
Ouvrages métalliques	30'116.00	35'115.00
Menuiserie	35'246.00	34'638.00
Système de verrouillage	1'000.00	0.00
Revêtements de sol	42'500.00	45'000.00
Nettoyage	3'000.00	11'310.00
Divers	33'931.00	1'380.00
Honoraires architecte	32'500.00	32'907.00
Mobilier	25'000.00	25'332.00
Total TTC	340'000.00	356'338.00

DÉCOMPTE D'INVESTISSEMENT DE LA RÉNOVATION DE L'AUBERGE DU CHÂTEAU À EPENDES

	Budget	Travaux prévus	Décompte	Diff
Rénovation Auberge du Château (TTC)	340'000.00	340'000.00	356'338.00	16'338.00
TVA / Impôt préalable à récupérer	0.00	0.00	-24'598.00	-24598.00
Total TTC	340'000.00	340'000.00	331'740.00	-2.43%

Charges financières

Amortissement

| 3%, CHF 10'649.-



ORGANE DE REVISION



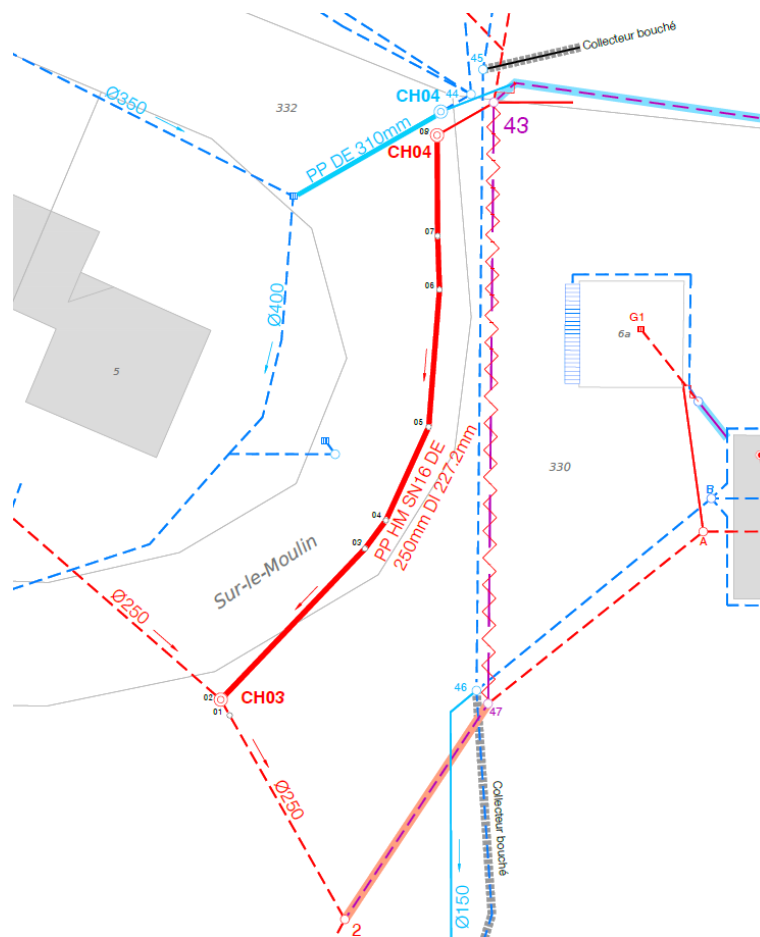
COMMISSION FINANCIERE



APPROBATION

3.1

CRÉATION D'UNE CANALISATION D'EAU USÉE ET REMPLACEMENT DE LA CANALISATION D'EAU CLAIRE, QUARTIER SUR-LE-MOULIN À ARCONCIEL



CRÉATION D'UNE CANALISATION D'EAU USÉE ET REMPLACEMENT DE LA CANALISATION D'EAU CLAIRE, QUARTIER SUR-LE-MOULIN À ARCONCIEL

	Budget
Génie civil	104'400.00
Frais de reproduction, géomètre, émoluments	5'000.00
Prestation d'ingénieurs	17'600.00
Divers et imprévus	8'000.00
Total TTC	135'000.00

Plan de financement

Coût estimé	CHF 135'000.-
Financement	Liquidités, réserve

Charges financières

Amortissement dès 2025	1,25%, CHF 1'687.50
------------------------	---------------------



APPROBATION

RÈGLEMENT COMMUNAL RELATIF À LA TAXE COMMUNALE SUR LA PLUS-VALUE

- **But** : permettre une compensation des avantages et des inconvénients qui résultent de mesures d'aménagement
- **Base** : modification le 1^{er} octobre 2023 de la loi cantonale LATEC et du règlement ReLATEC; entrée en vigueur au **1^{er} janvier 2024**
- **Procédure cantonale de taxation**, d'estimation et de perception; obligation d'un règlement communal
- **Préavisé** par le canton (SeCA et SCom) et la Confédération (M. Prix)



APPROBATION

ELECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION POUR LES EXERCICES 2024 À 2026

La commission financière propose le renouvellement du mandat de la société BDO SA comme organe de révision pour les exercices 2024 à 2026.



FRIBOURG

Route du Petit-Moncor 1A
1752 Villars-sur-Glâne
M. Yvan Haymoz



APPROBATION

NOMINATION D'UN MEMBRE À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **But** : appui au Conseil communal dans l'élaboration du plan d'aménagement local et son application, soutien pour des objets d'aménagement lors de consultations cantonales et régionales

Le Conseil communal propose la nomination de :

- **M. François DELALOYE**



APPROBATION

Informations :

- [Concours d'architecture halle double](#)



Informations :

- [Concours d'architecture halle double](#)
- [EMS en Haute-Sarine](#)



Informations :

- [Concours d'architecture halle double](#)
- [EMS en Haute-Sarine](#)
- [Informations sur les bâtiments scolaires](#)



Printemps 2023	Acquisition du bâtiment Au Village 18 (ancien fitness)
Mai 2023	Nécessité d'ouvrir une classe enfantine supplémentaire
Automne 2023	Présentation à la commission des bâtiments scolaires du projet de salles de classe dans l'ancien fitness / préavis négatif
Début 2024	Premières études pour la réhabilitation du complexe communal + Projet de pavillons provisoires dans la cour d'Ependes
Avril 2024	Visite des lieux par le secrétaire de la commission des bâtiments scolaires

Préavis – création d'une classe dans le fitness :

Après analyse des solutions proposées par votre Autorité, de la présentation des bâtiments visités et des plans annexés, la Commission des constructions scolaires (CCS) émet le préavis suivant :

La création d'une salle de classe, même provisoirement, au rez du bâtiment « Au Village 18 » ne peut pas être acceptée au vu de son emplacement - absence de cour de récréation sécurisée et de préau couvert - de sa configuration - trop grande profondeur du local ayant une seule façade vitrée, son manque de ventilation naturelle et de sa faible hauteur.

Préavis – classe 1-2H provisoire

L'autorisation de créer une salle de classe enfantine (1H-2H) au 1^{er} étage de l'ancien bâtiment communal était exceptionnelle et pour une durée limitée à une année. La CCS désapprouve la prolongation de cette autorisation car la salle ne répond pas aux conditions d'enseignement.

Demande I/II

Par ailleurs, constatant que les travaux prévus par votre Autorité (salle de sport double et transformation de la salle de sport) prendront environ huit années et que les projections scolaires seront plutôt à la hausse qu'à la baisse, **la CCS demande à votre Autorité d'établir une planification approfondie permettant de couvrir les besoins scolaires de votre commune pour les dix prochaines années.**

Demande II/II

Dès lors, **elle invite votre Autorité à planifier, d'une part, un pavillon provisoire de 3-4 salles de classe sur un emplacement à définir et qui ne soit pas celui prévu par votre mandataire architecte, en plein milieu de la cour de l'école primaire d'Ependes** et, d'autre part, une étude préliminaire au sens de l'art. 11 de la loi sur les marchés publics – LCMP (RSF 122.91.1) pour la réalisation d'un bâtiment scolaire en lieu et place des bâtiments Au Village 18 et de la salle de sport mitoyenne.

Remarque

La CCS estime qu'il sera bien plus onéreux de transformer cet ensemble de bâtiments en centre scolaire, comme vous le prévoyez, que de reconstruire à neuf un complexe scolaire qui répondra pleinement aux besoins de la commune de Bois-d'Amont et aux standards énergétiques actuels.



Informations :

- [Concours d'architecture halle double](#)
- [EMS en Haute-Sarine](#)
- [Informations sur les bâtiments scolaires](#)
- [Plan communal des énergies](#)

**Administratif**

Suivi de la consommation énergie

Energie

Chauffage à distance centre Arconciel

Installations solaires bâtiments communaux

Optimisation micro-turbinage EP réseau

GAME

**Mobilité**

Bornes recharge véhicules électriques

Subventionnement achat vélos électriques

Accès piétons et vélos entre les 3 villages

Chemin pédestre Bois de la Molleyre, bancs

**Environnement**

Optimisation éclairage public

**Bâtiments**

Isolation bâtiments communaux

Légal

Mise à jour plan communal des énergies



Informations :

- [Concours d'architecture halle double](#)
- [EMS en Haute-Sarine](#)
- [Informations sur les bâtiments scolaires](#)
- [Plan communal des énergies](#)
- [Save the date](#)

SAVE THE DATE

25.05.2024	Sortie des aînés d'Arconciel (Jeunesse Arconciel)
30.05.2024	Fête-Dieu sur la place du village à Arconciel (par beau temps)
14.06.2024	Concert d'été (Brass Band Bois-d'Amont)
15.06.2024	Fournée Arconciacum – conte autour du Four à pain (Le Pan dou foua d'Arkonyhi)
13.07.2024	Le Pan dou foua d'Arkonyhi - Fournée pain mi-blanc
31.07.2024	Festivités du 1^{er} août (Brass Band Bois-d'Amont)
09-10.08.2024	Nuit des étoiles (40 ans de l'Observatoire d'Ependes)
24.08.2024	Loto des aînés (Bois-d'Amont Solidaire)
25.08.2024	La Patronale (Paroisse d'Arconciel)

INFORMATIONS ET DIVERS



Lieu: Four à pain,
chemin de la Cosetta, Arconciel

Du pain et des contes en faveur du patrimoine d'Arconciel!

15 juin 2024 de 10h à 12h

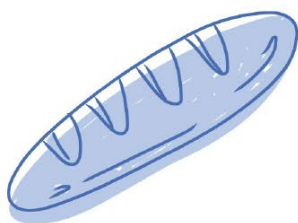
Arconciacum propose une vente de pain au Four à pain et lève des fonds pour la sauvegarde de l'ancien bourg médiéval d'Arconciel. Participe et soutiens l'association!

Ta commande jusqu'au 10 juin:
Nom, prénom et nombre de livres à
info@arconciacum.ch



www.arconciacum.ch

Reste "pétzer" un peu!
Apéritif offert!



Four à pain d'Arconciel

Pour **CHF 6.-** la livre,
offre-toi un bon pain
comme à l'époque!

Sauve ton vieux bourg!

Soutiens **Arconciacum**
et préserve le
patrimoine d'Arconciel!

Fournée de contes et légendes

Pour les grands et les petits,
des **histoires locales** aux
saveurs médiévales.

PROCHAINE ASSEMBLEE COMMUNALE

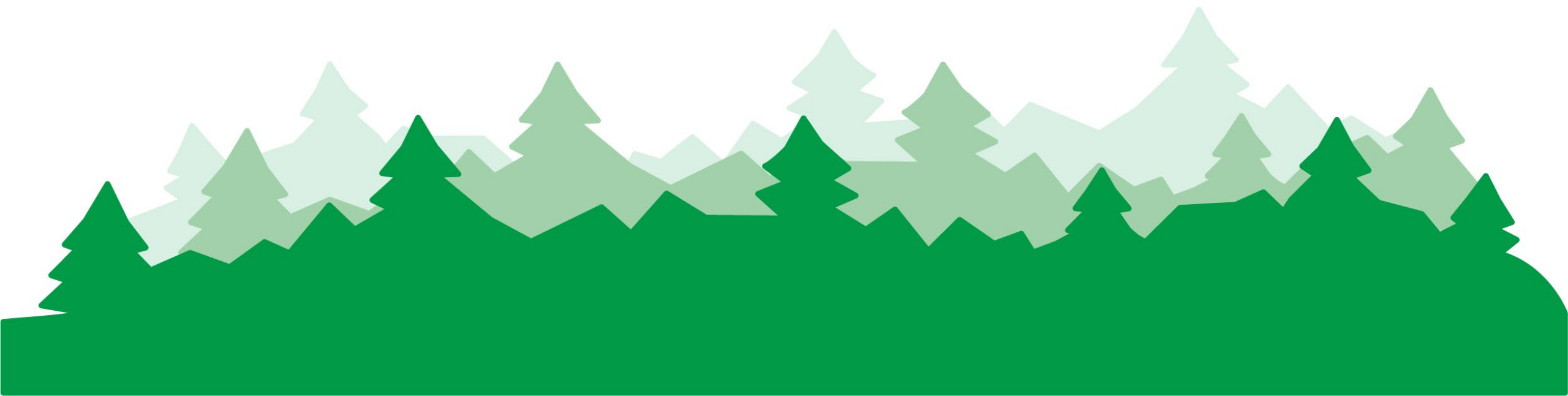
ORDINAIRE

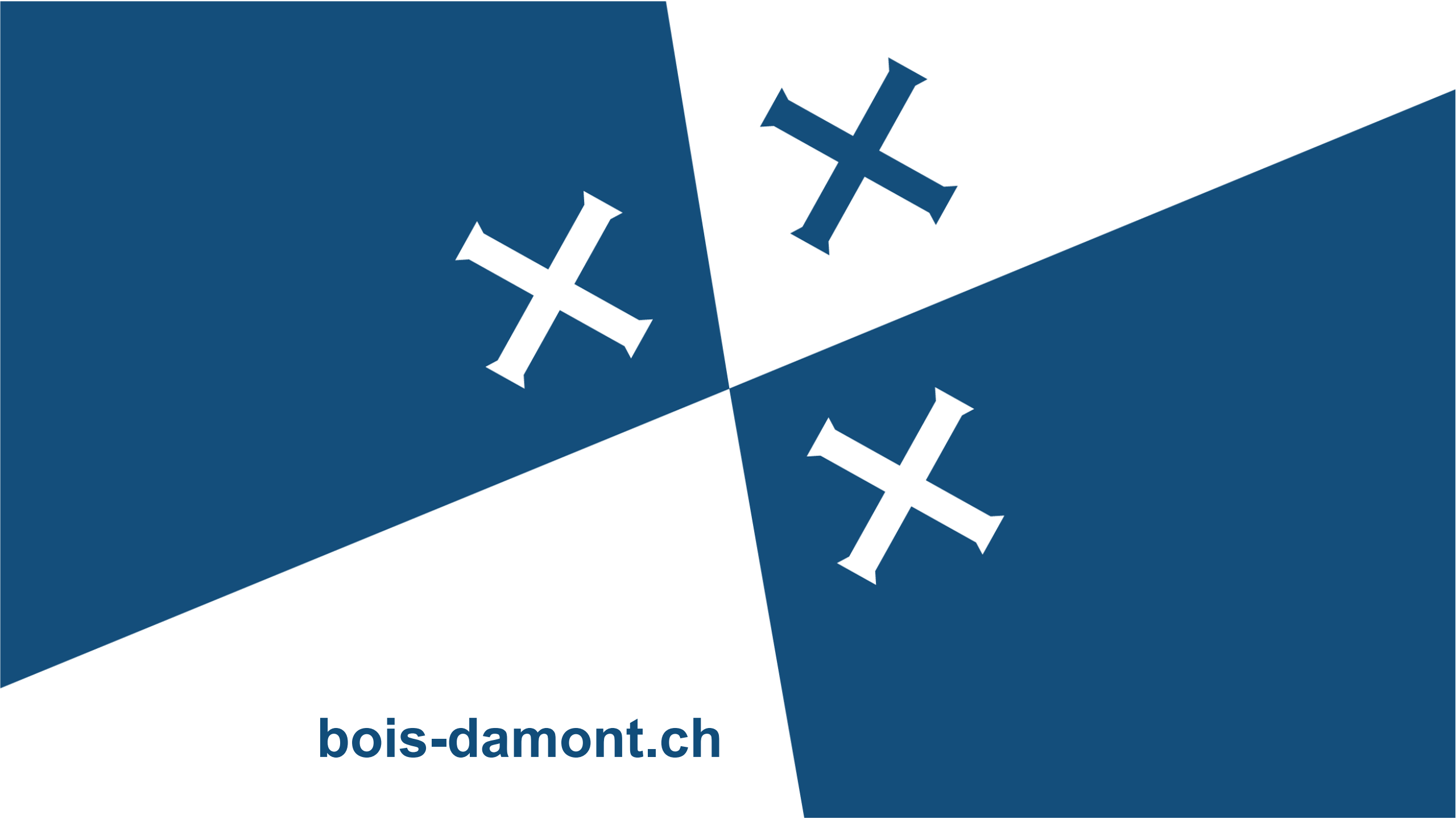
LUNDI 9 DECEMBRE 2024



DIVERS

Merci de votre attention





bois-damont.ch



COMMUNE DE
BOIS-D'AMONT

Place de l'Arche 1

1732 Arconciel

+41 26 564 23 33

commune@bois-damont.ch

bois-damont.ch